

JEUDI 17 JUN 1909.

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

Cinquante-quatrième année. — N° 168

ABONNEMENTS & ANNONCES
A Roubaix : Au bureau du Journal, Grande-Rue, 71
A Valenciennes : Au bureau du Journal, rue Carnot, 30
A Lille : Chez M. Henri Lefebvre, rue de la Station
A Paris et à Bruxelles : Dans les agences de publicité.
En vente à Paris dans les Librairies des ports et principaux boulevards

LE NUMÉRO
5
Centimes

ÉDITION DU MATIN
TOUS LES JOURS
SIX et HUIT pages
BUREAUX ET RÉDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléphone 1540
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1540

LE NUMÉRO
5
Centimes
TARIF D'ABONNEMENTS
Département du Nord et des Départements limitrophes : Trois mois... 8 francs
Six mois... 15 francs
Un an... 28 francs
Les autres départements et l'étranger le port en sus
Agences particulières à Paris, 26, rue Foyotau

Violents incidents à la Commission d'enquête sur la Marine

La Chine, le Japon et l'Europe

Les conséquences directes de la guerre russo-japonaise, quant au continent asiatique, n'ont guère tardé à se faire sentir. Le protectorat nippon en Corée est devenu plus qu'effectif, et, pour être exact, le mot lui-même déguisé assez mal la main-mise aussi rude que possible de l'Empire du Soleil-Levant sur l'Empire du Matin-Trouille. Il n'y a plus de Corée, mais une colonie japonaise, et le vieux marquis Ito, dans sa dernière mission, a consacré cette annexion de fait, la Russie dans la partie sud de la presqu'île de Liao-Toung, c'est-à-dire à Port-Arthur et Dalny, en transportant le bail d'un ancien preneur à un nouveau n'a fait qu'accroître le caractère nettement définitif de cette singulière forme d'occupation. En d'autres termes, les Japs ne s'en iront jamais de Port-Arthur. C'est très limpide.

Il y a mieux encore. Au nord de cette partie de territoire donnée (on devrait dire prise dans le sens propre) à bail, toute la Basse-Mandchourie, jusqu'à Moukden, est sous l'influence nipponne, absolument comme elle était sous l'influence russe avant la guerre.

Et cela revient à dire que sous divers prétextes — plutôt mauvais que bons, plutôt faux que réels — tels que le maintien de l'ordre, la protection des ports ouverts, la garde des chemins de fer, etc., la Chine se voit déposséder de son autorité sur une province qui lui tient d'autant plus au cœur qu'elle est le berceau de sa dynastie et le tombeau des empereurs de la race régnante.

C'est une situation pénible pour l'amour-propre des Célestes en même temps qu'elle ne laisse pas d'être contraire à leurs intérêts.

Fins comme l'ambre, les Chinois, cependant, ont essayé de tirer parti de leur position bizarre. Ni la Russie, au nord de la Mandchourie, ni le Japon, au midi de cette immense région, ne contestent le droit de la Chine à la propriété; seulement, l'une et l'autre, ces deux puissances agissent comme s'il n'y avait d'autres propriétaires qu'elles-mêmes. Et l'on voit ce spectacle étrange : la Cour de Pékin nommant des gouverneurs, des fonctionnaires, des administrateurs de tous ordres et les envoyant à leurs postes dans toute l'étendue du pays mandchou, depuis Niou-Tchouang jusqu'à Khirin, alors que ces fonctionnaires n'ont aucune fonction véritable, que ces gouverneurs ne gouvernent rien, que ces administrateurs regardent les voisins administrer et que ces employés sont sans emploi.

On pourrait grandement s'étonner d'un système aussi absurde, si l'on n'avait gardé le souvenir de la première des absurdités, à savoir : une campagne de guerre menée par deux adversaires durant un an et demi dans les terres d'autrui. Comme, par exemple, si la France devant se battre avec l'Allemagne, les deux rivaux décidaient de se transporter chez un tiers pour y échanger de se horions ! C'est le cas même de la Russie et du Japon, se battant en Mandchourie sans que l'intéressé principal, en l'espèce la Chine, lésée et dépossédée, osât élever la voix ni prendre part à la querelle. Enfin, cette impossibilité a été reçue, admise, consentie, et il y aurait, « a posteriori », mauvaise grâce à en gémir et à se montrer plus Céleste que les Célestes.

Mais tout laisse à la fin. Comme nous venons de le dire, la Chine, usant de ce « droit », qu'on lui reconnaît « en principe », vient de chercher à annihiler partiellement les efforts des Japonais et de récupérer pour son compte une partie du trafic de sa province qu'on veut totalement lui ravir.

« Vous avez la garde du chemin de fer mandchourien, dit-il, ou à peu près la Chine aux Japonais. Nous n'y mettons pas la moindre opposition. Toutefois, en dehors de la zone de cette ligne et sur son sol non occupé, là où il n'y a ni la main-mise ni contestation possible, je construis, pour mon propre compte et pour celui de mon pays, une, deux, trois... autant de lignes de chemins de fer qu'il me conviendra d'en établir et ce, en vertu d'un proverbe des Barbares Occidentaux : Charbonnier est maître chez soi. Pour commencer, je tracerais sur la rive droite de Liao-Ho, à partir de Min-Min-Ting, à la hauteur de Moukden, un railway desservant la vallée de ce fleuve jusqu'au golfe d'une part et rejoignant, d'autre part, le réseau de Tchê-Li. »

Ce raisonnement est logiquement impeccable, mais il n'a pas l'heur de plaire au Japon et ce se conçoit. Les résultats de la dernière guerre sont nécessaires aux vainqueurs jusque dans leurs extrêmes conséquences et aucun d'entre eux ne saurait leur échapper sans un réel dommage. Gédé, épuisé, saigné aux quatre veines, sous le rapport économique, l'empire du Mikado doit tirer parti de ce que la guerre lui a permis d'acquiescer, afin de réparer, vaillamment, les énormes brèches faites à son trésor, à son crédit, Cramponné au continent, l'insulaire appauvri doit y puiser des ressources, à tout prix, et quelque droit platonique que l'on puisse invoquer, il n'en tiendra certes nul compte.

Voilà l'origine d'un conflit entre les deux nations jaunes. On se borne, pour le moment, à discuter d'une façon encore courtoise, mais une pareille controverse ne saurait indéfiniment se prolonger sans élever les rapports parfois tendus entre Pékin et Tokio.

Mieux placé que personne pour opérer en Chine, le Japon voit à quelle course au clocher on se livre partout, pour arriver en bon rang dans cette exploitation régulière de l'énorme Empire du Milieu. Et on se flatterait vainement de voir un partenaire de cette force abandonner quoi que ce soit de ses avantages... ou des avantages qu'il prétend lui revenir et qu'il saurait au besoin s'adjuger par la force.

Les choses en sont là. Tant que le débat sera dans le domaine diplomatique, tout ira bien et on pourra observer les événements avec une certaine sérénité. Mais on ne doit pas oublier que la Chine a dû faire des réflexions judicieuses dans ces dernières années. Sans doute, les choses de là-bas sont obscures, mais on sent bien que dans ces temps passés depuis la paix de Portsmouth, les Chinois ont peut-être plus appris de choses qu'ils n'avaient pu le faire en un siècle antérieur. L'œuvre militaire qu'ils poursuivent n'est pas une fantaisie et on s'en apercevra peut-être trop tôt.

« A supposer même que cette préparation des forces de terre et de mer, pour des luttes futures, soit longue, il reste, nous le répétons, aux Célestes les ressources de leur diplomatie aguerrie. Ne les voit-on pas évoluer, à travers leurs voisins

immédiats, avec une prodigieuse habileté? A quelles alliances vont-ils avoir recours lorsqu'ils auront décidé sur ce point? Au-delà du Pacifique, ils essaieront d'entamer des négociations avec les Etats-Unis, leurs voisins par les Philippines. Si l'intérêt américain le commande, on pourrait voir se modifier singulièrement le problème.

Que l'Europe veuille sur l'Extrême-Orient. Réserve chez elle à pratiquer une politique de paix, elle doit compter avec ce qu'on appelle les peuples jeunes. Le mot n'est pas bien choisi, car le Japon est ancien; pourtant, il est jeune quant à la civilisation occidentale, dont il a immédiatement adopté le plus sinistre errement : la guerre; il croit à la guerre et n'est pas prêt d'y renoncer. D'un autre côté, l'esprit d'impérialisme conquérant fait rage chez les Yankees.

Que la Chine à son tour sorte de ses limbes six ou sept fois millénaires et devienne militariste — ce qui est infiniment probable — et l'Europe aura fort à faire.

Cela n'est point imminent, dira-t-on. Eh, qui sait! Le Japon n'est guère déformant; il n'a-t-il point, c'est là son moindre défaut. Et il nous le fit voir. Prenons garde!

De la Carrière.

BULLETIN

16 juin.

La Chambre a continué, mercredi, la discussion sur le projet de convention avec les Messageries maritimes.

Le sacre de Mgr Fabre, nouvel évêque de Marseille, a eu lieu mercredi matin.

La séance de la commission d'enquête a été marquée par de vifs incidents.

Le président de la République a remis différentes décorations aux membres de la mission extraordinaire ottomane.

M. Lamputé a été élu président du Conseil général de la Seine.

De nouvelles secousses de tremblements de terre ont eu lieu à Toulon.

Important discours du prince de Bulow, au Reichstag, sur la crise financière de l'empire allemand.

INFORMATIONS

Le nouveau président du Conseil général de la Seine

Paris, 16 juin. — M. Lamputé, radical anticléricaliste, a été élu président du Conseil général par 60 voix. Les républicains modérés n'avaient pas de candidat.

Le service annuel pour les St-Cyriens tués à l'ennemi

Paris, 16 juin. — Ce matin a eu lieu le service commémoratif pour les élèves et anciens élèves de Saint-Cyr décédés depuis 1905.

La messe a été dite par un ancien Saint-Cyrien, le Capitaine, devenu l'abbé de Fraguier.

M. Barthou et les travailleurs de chemins de fer

Paris, 16 juin. — M. Barthou a reçu ce matin, M. Guérard, secrétaire général du Syndicat des travailleurs de la voie ferrée, accompagné d'une délégation, qui l'a entretenu de la grève des agents des chemins de fer.

M. Barthou a reçu également le bureau de l'Union des associations des chemins de fer de France, venu pour l'inviter à assister à leur banquet qui aura lieu vers le commencement du mois de juillet.

A la Ligue des Droits de l'Homme

Paris, 16 juin. — M. de Pressensac a été réélu président de la Ligue des Droits de l'Homme.

Le Prix Ostris pour l'aviation

Paris, 16 juin. — L'Institut de France a attribué le Prix Ostris de 100.000 francs, moitié à M. Hériot, et moitié à M. Voisin, pour leurs travaux sur l'aviation.

Condamnation d'un ancien prélat

Toulouse, 16 juin. — La Cour d'appel a condamné l'ancien prélat boulet, à 200 francs d'amende, pour adultère.

L'incident Zeln de Bulach

Strasbourg, 16 juin. — Le fils de M. Zeln de Bulach, étudiant à l'École de l'Alsace, de Lorraine, s'est pris de querelle dans une brasserie, avec des étudiants allemands qui lui reprochaient de causer français. Des coups furent échangés.

Une enquête a été ouverte par l'autorité universitaire.

Le Tsar et le Kaiser

St-Petersbourg, 16 juin. — MM. Stolypine et Isvolsky sont partis, mercredi matin, pour les eaux finlandaises, en vue de la rencontre du Tsar et de l'empereur Guillaume.

CHOSSES ET AUTRES

Voulez-vous étudier le livre de l'éloquence?

Allez aux Champs-Élysées.

Celui de la nature!

Allez aux champs, et liez!

— Vous avez assisté à des expériences d'aéroplanes?

— Oui.

— Non. Tant de gens maintenant ont vu voler...

Ce n'est plus une sensation.

— C'est vrai; comme a dit Musset:

Peut-être il est bien tard pour parler encore d'ailes...

La société civile repose sur la société spirituelle en détruisant celle-ci, on détruit aussi celle-là. (LAMARCAIS).

Les Tremblements de Terre du Midi

Nouvelles secousses

Toulon, 16 juin. — Une nouvelle secousse de tremblement de terre s'est produite ce matin, vers deux heures. Elle a été ressentie dans les quartiers situés au sud et à l'est de la ville.

Les trépidations furent assez légères; cependant les personnes qui étaient éveillées les perçurent nettement.

Ce matin, lorsque le bruit s'en est répandu en ville, il a causé une vive émotion et bien nombre de personnes se disposent à aller habiter dans la campagne.

On a constaté ici le même phénomène qu'à Marseille : dans la vieille darse et dans l'arsenal, les eaux se sont abaissées de cinquante centimètres, pour revenir à leur niveau normal plusieurs heures après.

Dans les villages sinistrés

Marseille, 16 juin. — La Compagnie du P.-L.-M. a autorisé les habitants de Saint-Cannat à s'abriter dans les wagons de marchandises qui ont été aménagés à cet effet.

L'hôpital de Lambesc a dû être évacué.

Une Séance mouvementée

A LA

COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA MARINE

M. Thomson, ancien ministre de la marine, défend son administration

De vifs incidents se produisent

Paris, 16 juin. — M. Gaston Thomson, ancien ministre de la marine, a été entendu à deux heures par la commission d'enquête présidée par M. Delcassé.

M. Thomson a été interrogé sur les instructions qu'il avait données à M. Dupont au sujet des papiers portés à l'École du génie maritime, sur les photographies des lettres de l'amiral Bienaimé, et sur les fiches qui auraient été constituées au ministère.

M. Thomson a répondu que sur le premier point il ne pouvait que reproduire les déclarations qu'il avait faites devant les magistrats du parquet maritime de Cherbourg.

C'est à titre de service individuel qu'il avait, au moment de son départ du ministère, demandé à son ancien chef de cabinet technique de vouloir bien recueillir et conserver tous ses papiers personnels, c'est-à-dire toutes les notes faites pour lui, toutes les copies de rapports, toutes les reproductions de documents qui devaient plus tard servir à justifier la longue gestion, à défendre, soit à la tribune du Parlement, soit dans la presse, tous les actes accomplis depuis janvier 1905 jusqu'à octobre 1908, et aussi ses idées propres et sa politique dans les questions intéressant la marine.

L'incident Bienaimé

Au sujet des photographies des lettres de l'amiral Bienaimé, M. Thomson a expliqué que ces photographies, qui avaient été remises à son arrivée au ministère par le chef d'état-major, alors en fonction, l'amiral Campion, il les avait immédiatement fait enfermer dans un coffre se trouvant dans le cabinet de M. Dupont, et que jamais elles n'en étaient sorties. Elles avaient été ramassées avec tous les papiers au moment du départ de M. Thomson.

Et les fiches

Quant aux fiches, M. Thomson s'est élevé avec beaucoup de force contre l'ordre du jour de la commission, regrettant que les services de la marine aient été affectés à des besognes n'ayant aucun rapport avec la préparation de la défense nationale. M. Thomson a indiqué que l'on a pu trouver dans les dossiers de M. Dupont, cinq ou six papiers envoyés comme cela a été fait de tout temps et sous tous les ministères par la préfecture de police, papiers sans intérêt, non sollicités et jamais utilisés. Le sentiment de M. Thomson est que la préfecture de police pourrait avec avantage être débarrassée de ce service.

Mais jamais, pendant son administration, le système des fiches n'a été employé. Les fiches sont des renseignements secrets sur les fonctionnaires ou sur les officiers, renseignements venant d'autres personnes que les chefs hiérarchiques et utilisés, soit pour nuire à la carrière des agents, soit pour les favoriser. Ces fiches n'ont jamais existé au ministère.

Un incident

Un incident s'est produit au cours de sa déposition. M. Gaston Thomson ayant dit que les notes trouvées étaient des instruments de travail, des éléments d'explications dont une large part revenait à M. Dupont lui-même, et ayant ajouté qu'il n'était pas possible que la sous-commission, au seul examen, au simple dépouillement de toutes ces pièces, n'ait pas été frappée du labeur considérable, vraiment exceptionnel effectué par son ancien chef de cabinet, les membres de la sous-commission, parmi lesquels MM. Dauzon et Lehoucq, ont à haute voix déclaré qu'ils s'associaient pleinement aux paroles de M. Thomson.

Graves accusations

portées contre les chefs de cabinet des ministres de la Marine

Après M. Thomson, la commission a entendu M. Frayse, secrétaire de M. Charles Bos, ancien rapporteur de la marine.

Celui-ci a affirmé qu'il avait personnellement que tous les chefs de cabinet des ministres de la marine avaient emporté des pièces importantes, comme l'a fait M. Dupont.

M. Delcassé, président, a émis des déclarations, disant qu'il était impossible de parler ainsi à la légère.

M. Frayse répliqua qu'il fournirait la preuve de ce qu'il avançait, si la commission voulait accepter sa déposition officielle. Il ajouta qu'il avait vécu pendant deux ans dans les coulisses de la Chambre et qu'il y avait appris bien des choses.

La commission a décidé d'entendre officiellement M. Frayse dans une prochaine séance. Il n'avait été entendu aujourd'hui qu'à titre officieux.

Nouvel incident

La commission a procédé ensuite à l'audition de M. Vittone, l'ancien chef de cabinet de M. Pelletan. M. Vittone dut expliquer sur la collection des fiches et sur les photographies des lettres de l'amiral Bienaimé lui écrit à titre personnel.

M. Vittone s'est exprimé en termes presque blessants pour l'amiral Bienaimé, ce dernier le prit vivement à partie, ainsi que plusieurs membres de la commission. De là un incident fort vif, presque tumultueux. On parla d'une suite probable de cet incident.

Hors de la commission on a fort remarqué, en effet, que M. Vittone avait quitté la Chambre, en compagnie de M. Labrousse, publiciste et écrivain connu, qui fit assez parler de lui au moment de ses multiples affaires avec M. Max Regis.

On perquisitionne chez M. Vittone

La commission d'enquête sur la marine a décidé à l'unanimité de déléguer M. Delcassé auprès de MM. Picard et Briand, pour leur demander de faire perquisitionner sans retard au domicile de M. Vittone, à Nice. M. Delcassé demandera que l'ordre soit donné par télégramme au parquet maritime de Toulon.

L'incident Vittone-Bienaimé

Telci quelques détails sur la déposition de M. Vittone.

L'ancien collaborateur de M. Pelletan se présente devant la commission avec des airs suffragés.

qui indisposèrent tout de suite les commissaires. M. Vittone commença l'historique de ses rapports avec l'amiral Bienaimé. Il ne put donner les raisons pour lesquelles il fit photographier les lettres de l'amiral, qui protesta énergiquement. M. Vittone prit alors une attitude arrogante. Des épithètes malsonnantes se croisèrent.

La commission, échauffée par l'attitude du témoin, pensa un moment à le faire expulser.

Mais l'amiral tint à faire devant M. Vittone l'exposé de ses rapports avec lui. Il expliqua qu'il l'avait eu tout jeune sous ses ordres et s'était intéressé à lui, à tel point qu'il avait plusieurs reprises, M. Vittone, qui avait commis des peccadilles de jeunesse eût recours aux bons offices de l'amiral, qui le tira d'affaire.

La commission, amplement édifiée, laissa M. Vittone se retirer et, percutées que M. Vittone devait avoir emporté, comme M. Dupont, des papiers plus intéressants que des photographies de

lettres, délibéra sur l'opportunité de perquisitions immédiates.

Le pillage des dossiers de la Marine

Paris, 16 juin. — Un bruit sensationnel circule, vers sept heures, dans les couloirs de la Chambre, et les incidents de la commission ont provoqué une vive émotion. D'après ce bruit, la commission aurait acquis la certitude que non seulement tous les collaborateurs immédiats des derniers ministres de la marine ont mis au pillage pour se les approprier, les pièces les plus secrètes des dossiers du ministère de la marine, mais que certains d'entre eux ont essayé d'en faire argent. Il paraîtrait même, assurait-on, que l'un de ces singuliers collaborateurs de ministre aurait offert à un journal de lui rendre certaines pièces emportées par lui concernant des procédés de fabrication et des histoires de marchés de tôles intéressant un grand établissement industriel.

Les Travaux du Grand Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing

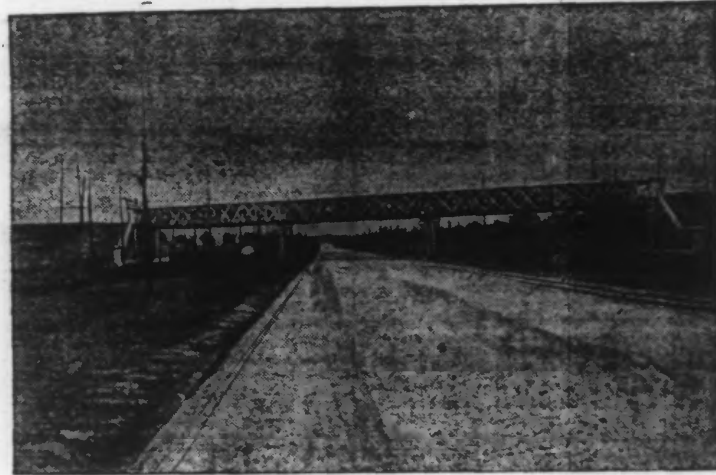
LEUR ÉTAT D'AVANCEMENT. — LA LIGNE DES TRAMWAYS SERA PROCHAINEMENT MISE EN SERVICE

Les travaux du nouveau Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing se poursuivent activement. D'ici peu de temps, la chaussée empierrée, aboutissant d'une part à Roubaix, au parc de Barbieux par Marcy et Fiers, et de l'autre, à Tourcoing, par Mouvaux, pourra être livrée à la circulation, et les promeneurs pourront s'aventurer jusqu'à Lille par une route agréable.

Mais si dès maintenant ils goûtent le charme d'une telle promenade, que sera-ce quand les chaussées latérales, définitivement créées et aménagées, leur permettront d'éviter autos, voitures, cyclistes, et de goûter l'ombrage bienfaisant des quatre rangées d'arbres qui s'échelonnent sur le parcours? L'administration a en effet procédé à la planta-

aux confins des territoires de Wasquehal et de Marcy, au hameau de Longes-Barres, est également en biais, son axe fait avec celui du Boulevard, un angle de 55 degrés. Son ouverture est de 50 mètres. Le tablier est double et repose sur deux files de colonnes dont les ouvertures droites sont d'un peu plus de 17 mètres pour les travées latérales et de 15 m. 50 pour celles du milieu.

Celui qui franchit le canal de Roubaix, est situé sur le territoire de Marcy, du côté de Wasquehal, à proximité du Château Blanc. Le sol à cet endroit étant quelque peu mouvant, il a dû être établi sur des assises formidables qui n'ont pas nécessité moins de 16.000 mètres cubes de maçonnerie.



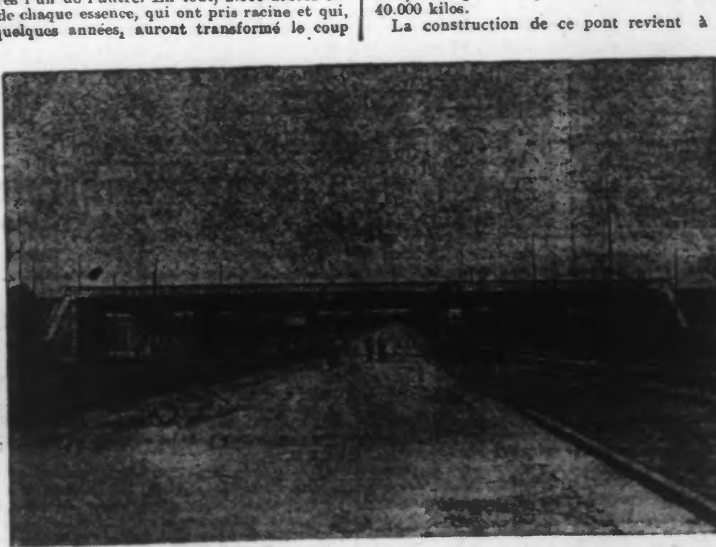
LE PONT DE WASQUEHAL (Ligne de Lille à Roubaix)

tion de 6.000 arbres, dont le coût a été de 30.000 francs environ. Les files extrêmes, en bordure immédiate du Boulevard, comprennent des ormes, distants l'un de l'autre de 29 m. 50 et entre lesquels on a mis des papiers, essences d'arbres qui poussent très vite et qui, d'ici quelques années, auront pris leur essor et répandront sur tout le parcours l'ombre de leurs frondaisons et rendront la perspective magnifique. Les files intermédiaires se composent de platanes, plantés à une distance de 7 mètres l'un de l'autre. En tout, 2.000 arbres environ de chaque essence, qui ont pris racine et qui, d'ici quelques années, auront transformé le coup

Les culées ont deux mètres d'épaisseur, complétées par deux murs, reposent sur une fondation de béton large de 2 m. 50 et longue de 50 mètres. La travée métallique en acier mesure 23 mètres, pèse 500.000 kilos. L'exécution de ce travail a coûté 210.000 francs.

Un quatrième pont a été jeté sur la Marque, à Fiers-Breucq, au lieu dit « La Planche Epinois ». Par suite de glissements du sol qui avaient provoqué des fissures à la voûte, la maçonnerie a été remplacée par un pont métallique du poids de 40.000 kilos.

La construction de ce pont revient à 70.000



LE PONT DE LA MADELEINE (Ligne de Dunkerque à Lille)

d'ans un peu monotone qu'offre actuellement le nouveau Boulevard.

Pour mener à bien les travaux, il a fallu créer cinq grands ponts, l'un dit de Dunkerque, à La Madeleine, le second à Rouges-Barres, le troisième sur la Marque, au Breucq, le quatrième au Château Blanc, le cinquième au Halot, près Tourcoing.

Qu'on nous permette de rappeler que la construction de ces ponts a nécessité des travaux considérables. Le pont hydraulique du canal de Tourcoing se compose d'un tablier métallique en biais, reposant sur deux culées en maçonnerie, distantes de 6 mètres en ouverture droite, et de 13 m. 15 en ouverture biaisée. Il a coûté 198.000 francs.

Le pont du chemin de fer de Wasquehal, situé

francs.

Le cinquième pont qui s'élève sur la ligne Lille-Dunkerque, sur le territoire de La Madeleine, a lui aussi 50 mètres d'ouverture. Il est soutenu par quatre rangs de colonnes espacées de 9 m. 50 à 11 mètres; son axe avec celui du nouveau boulevard forme un angle de 88 degrés, et donne passage à deux voies ferrées en palier et en alignement droit.

Voilà pour la chaussée et les ponts. Mais ce qui intéresse plus particulièrement le public, c'est la création de la ligne de tramways à marche accélérée, qui permettra de faire le trajet Roubaix-Lille en vingt minutes environ.

La pose des rails est presque achevée; il ne reste plus que quelques tronçons de voies à pla-